

**Séance extraordinaire
15 juin 2016**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Mélanie tenue en la salle du conseil, le quinzième jour de juin deux mille seize, sous la présidence de Madame Françoise Boudrias, mairesse. La session débute à 19 h 00.

Sont présents formant quorum :

Madame Marie-France Bouchard, conseillère
Monsieur Martin Chaput, conseiller
Monsieur Daniel Gravel, conseiller (se joint à la séance à 19 h 06)
Monsieur Michel Lambert, conseiller
Monsieur Luc Pagé, conseiller
Monsieur Gilbert Perreault, conseiller (se joint à la séance à 19 h 06)

Est également présent :

Monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

- 01- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 02- **Période de questions**
- 03- **Échange de terrains - parties des lots 74 et 75 et municipalisation d'une partie de chemin du 2^e rang**
- 04- **Demande d'aide financière au Pacte rural (dossier politique familiale et aînés et dossier église)**
- 05- **Octroi de mandat de services professionnels à Communagir pour le dossier de l'église**
- 06- **Octroi de mandat de services professionnels à madame Géraldine Lepicard pour le dossier politique familiale et des aînés**
- 07- **Période de questions**
- 08- **Levée de l'assemblée**

2016-06-132

01- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Marie-France Bouchard
Appuyé par Monsieur Luc Pagé
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

02- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions est ouverte à 19 h 01

Aucune question.

La période de questions est close à 19 h 02.

2016-06-133

03- **Échange de terrains - parties des lots 74 et 75 et municipalisation d'une partie de chemin du 2^e rang**

ATTENDU la résolution numéro 2014-07-167 autorisant la modification d'un tracé de voie publique concernant le 2^e rang;

ATTENDU la résolution numéro 2015-10-224 appuyant une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ relativement à un échange de terrains entre la Municipalité de Sainte-Mélanie et Ferme Denis Coulombe Inc.;

ATTENDU la décision numéro 410736 datée du 11 mai 2016 de la CPTAQ, décision favorable dans ledit dossier d'échange de terrains;

ATTENDU l'attestation de conformité des travaux de construction de cette partie de chemin transmise par la firme de génie-conseil Beaudoin et Hurens;

ATTENDU qu'il y a lieu de finaliser l'échange de terrains par voie de contrat notarié, de fermer l'ancienne partie du chemin public et de municipaliser la nouvelle partie du chemin public 2^e rang;

ATTENDU que l'ensemble des coûts, frais et honoraires professionnels sont à la charge de Ferme Denis Coulombe Inc.;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Monsieur Luc Pagé
Appuyé par Monsieur Michel Lambert
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente;

D'ACQUÉRIR à titre gracieux, de Ferme Denis Coulombe Inc, les parties de lots 74 et 75 du cadastre de Sainte-Mélanie constituant la nouvelle partie du chemin public « 2^e rang »;

DE CÉDER, à titre gracieux, à Ferme Denis Coulombe Inc, les parties de lots 74 et 75 du cadastre de Sainte-Mélanie constituant l'ancienne partie du chemin public « 2^e rang »;

D'AUTORISER ET DE MANDATER madame Françoise Boudrias, mairesse et monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier, afin d'agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente.

Adoptée

2016-06-134

04- Demande d'aide financière au Pacte rural (dossier politique familiale et aînés et dossier église)

ATTENDU la résolution numéro 2014-04-095 autorisant le dépôt d'une demande de subvention au Ministère de la Famille dans le cadre du programme de soutien aux politiques familiales municipales;

ATTENDU la résolution numéro 2015-01-019 créant un comité pour l'implantation d'une politique familiale et d'une politique culturelle;

ATTENDU la résolution numéro 2015-07-156 octroyant un contrat d'accompagnement pour le développement d'une politique familiale (PFM) et d'une démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

ATTENDU la résolution numéro 2016-03-050 autorisant une convention d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales du ministère de la Famille;

ATTENDU la nécessité de s'adjoindre des ressources professionnelles pour contribuer à l'avancement de la politique familiale et des aînés et du dossier d'acquisition de l'église;

ATTENDU

que ces deux projets sont structurants pour la Municipalité de Sainte-Mélanie et qu'à ce titre ils sont admissibles à une aide financière du Pacte rural;

Note au procès-verbal : Les conseillers Gilbert Perreault, Martin Chaput et Daniel Gravel rappellent au conseil municipal qu'il est nécessaire que la réalisation des mandats proposés pour ces dossiers ne dépasse d'aucune façon les budgets de dépenses autorisés par résolution.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Madame Marie-France Bouchard
Appuyé par Monsieur Michel Lambert
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente;

D'APPROUVER le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Pacte rural »;

DE DEMANDER une aide financière d'un montant de vingt et un mille huit cent quinze dollars (21 815 \$) au Pacte rural;

D'AUTORISER une contribution municipale de quatre mille quatre cents dollars (4 400 \$) aux projets et d'y pourvoir en affectant le fonds d'administration aux postes budgétaires appropriés;

D'AUTORISER ET DE MANDATER madame Françoise Boudrias, mairesse et monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier, afin d'agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente.

Monsieur Martin Chaput demande la tenue d'un vote sur la proposition dûment appuyée :

Vote pour :

Marie-France Bouchard
Daniel Gravel
Michel Lambert
Luc Pagé
Gilbert Perreault

Vote contre :

Martin Chaput

Résolution adoptée à la majorité des conseillers.

Adoptée

2016-06-135

05 Octroi de mandat de services professionnels à Communagir pour le dossier de l'église

ATTENDU la résolution numéro 2016-04-067 approuvant une promesse d'achat concernant l'église de Sainte-Mélanie;

ATTENDU la volonté du conseil municipal de favoriser l'implication citoyenne dans la formulation de solutions quant à l'acquisition, la rénovation et l'utilisation de l'église de Sainte-Mélanie;

ATTENDU la proposition de services professionnels de l'organisme **Communagir** afin d'accompagner Sainte-Mélanie dans la démarche d'identification d'une nouvelle vocation pour son église;

ATTENDU que les honoraires professionnels pour ce mandat sont admissibles à une aide financière provenant du programme « Pacte rural »;

Note au procès-verbal : Les conseillers Gilbert Perreault, Martin Chaput et Daniel Gravel rappellent au conseil municipal la nécessité que la réalisation de ces mandats ne dépasse d'aucune façon les budgets de dépenses autorisés par résolution;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Monsieur Michel Lambert Appuyé par Madame Marie-France Bouchard Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente;

D'OCTROYER un mandat de services professionnels à l'organisme **Communagir** pour l'accompagnement de Sainte-Mélanie dans la démarche d'identification d'une nouvelle vocation pour son église, pour une enveloppe budgétaire n'excédant pas cinq mille deux cent soixante-dix-huit (5 278 \$) plus taxes, conformément à l'offre de services numéro 1572 du 23 mars 2016;

DE POURVOIR au paiement de ces dépenses en affectant le fonds d'administration aux postes budgétaires appropriés en y soustrayant toute aide financière ou contribution provenant du programme « Pacte rural »;

D'AUTORISER ET DE MANDATER madame Françoise Boudrias, mairesse et monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier, afin d'agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente.

Adoptée

06 **Octroi de mandat de services professionnels à madame Géraldine Lepicard pour le dossier politique familiale et des aînés**

ATTENDU que la Municipalité de Sainte-Mélanie est engagée dans un processus d'élaboration d'une Politique familiale et des aînés;

ATTENDU la volonté du conseil municipal de favoriser l'implication citoyenne dans l'élaboration de la Politique familiale et des aînés;

ATTENDU la proposition de services professionnels de madame Géraldine Lepicard afin d'accompagner Sainte-Mélanie dans la démarche d'élaboration de la politique familiale et des aînés;

ATTENDU que les honoraires professionnels pour ce mandat sont admissibles à une aide financière provenant du programme « Pacte rural »;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Monsieur Luc Pagé
Appuyé par Madame Marie-France Bouchard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente;

D'OCTROYER un mandat de services professionnels à madame Géraldine Lepicard pour l'accompagnement de Sainte-Mélanie dans la démarche d'élaboration de la politique familiale et des aînés, pour une enveloppe budgétaire n'excédant pas dix mille neuf cent quatre-vingt-cinq (10 985 \$), non taxable, conformément à l'offre de services du 25 avril 2016;

DE POURVOIR au paiement de ces dépenses en affectant le fonds d'administration aux postes budgétaires appropriés en y soustrayant toute aide financière ou contribution provenant du programme « Pacte rural »;

D'AUTORISER ET DE MANDATER madame Françoise Boudrias, mairesse et monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier, afin d'agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente.

Monsieur Martin Chaput demande la tenue d'un vote sur la proposition dûment appuyée :

Vote pour :

Marie-France Bouchard
Daniel Gravel
Michel Lambert
Luc Pagé

Vote contre :

Martin Chaput
Gilbert Perreault

Résolution adoptée à la majorité des conseillers.

Adoptée

07- PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est ouverte à 19 h 20.

Aucune question.

La période de questions est close à 19 h 21.

2016-06-137

08- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par Monsieur Michel Lambert
Appuyé par Monsieur Gilbert Perreault
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la séance soit levée à 19 h 22.

Adoptée

Françoise Boudrias
Mairesse

Claude Gagné
Directeur général et secrétaire-trésorier